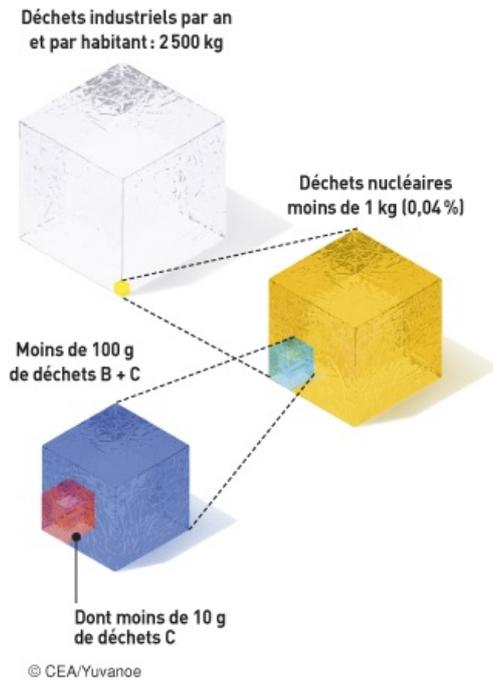


Les trois catégories de déchets radioactifs

© CEA



La quantité annuelle de déchets industriels produits en France, par habitant, est de 2 500 kg (dont 100 kg de déchets toxiques) contre 1 kg environ de déchets nucléaires. Dans ce kilo, seuls 10 g sont des déchets de haute activité. On distingue trois catégories de déchets radioactifs :

Catégorie A

- Déchets à vie courte (période de moins de 30 ans) de faible et moyenne activité.
- Rayonnement « bêta » et « gamma ».
- Radioactivité comparable à la radioactivité naturelle d'ici à 300 ans.
- Origine : laboratoires, médecine nucléaire, industrie (agroalimentaire, métallurgie, etc.), usines nucléaires (objets contaminés : gants, filtres, résines, etc.).

Catégorie B

- Déchets à vie longue (plusieurs dizaines de milliers d'années) de faible et moyenne activité.
- Rayonnement « alpha ».

Catégorie C

- Déchets à vie longue et à haute radioactivité et dégagement de chaleur pendant plusieurs centaines d'années.
- Rayonnement « alpha ».
- Origine : retraitement des combustibles usés issus des centrales nucléaires (cendres de la combustion).